



Portrait

D'une taille moyenne de 25cm, le mâle a le plumage entièrement noir avec le cercle oculaire jaune ainsi que son bec. La femelle, appelée « merlette » est plus brunâtre avec le bec foncé.

Son habitat

Sédentaire en France, cette espèce est largement présente dans nos campagnes, fréquentant quelques zones boisées, les jardins mais aussi les villes.

Jan. Fév. Mar. Av. Mai Ju. Juil. Ao. Sept. Oct. Nov. Déc.

Période de présence en France

Nidification

A la fin de l'hiver, le couple construit le nid en forme de coupe dans une haie par exemple. La mâle apporte des brindilles que la femelle met en place et le nid est tapissé d'herbes fines.

La femelle pond de 3 à 6 œufs et effectue plusieurs couvées par an. Les jeunes quittent le nid après 10 ou 15 jours mais ne deviennent indépendant qu'au bout de un mois.



Protection

Espèce protégée par la Directive Oiseaux de 1979, classée en Annexe II, relative à la conservation des oiseaux sauvages. Il est interdit de porter atteinte aux Merles noirs ainsi qu'à leurs nids et leurs couvées, sous peine de poursuites et de sanctions judiciaires.

Cette espèce est tout de même chassable en France.



Petite Histoire

Au début du XIXème siècle, le Merle noir était une espèce craintive, typiquement forestière. Il est devenu un hôte de nos jardins, puis il est apparu dans les villes à partir de 1830 (1873 à Paris).

Ce changement de comportement a entraîné une forte augmentation des effectifs. Aujourd'hui le Merle noir est devenu l'une des cinq espèces les plus nombreuses de France.

Quel avenir?

Le Merle noir n'est pas menacée car ses effectifs sont stable en France et à l'échelle européenne.

S'il est chassable, il a également d'autres prédateurs comme le chat domestique et le Renard roux.